

SOCOTEC BELGIUM ASBL





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

Rapport d Inspection - Install	ation electrique domestiq	ue pi/i	o i existan	le	
N° de rapport: 7.5./					
Concerne : a contrôle dans le cadre d'une vente	contrôle périodique				
Type d'habitation : Д maison ☐ appartement ☐	autres :				
Demandeur: Cc A.T. College	- JERANO	,,			
Personne sur place: H. B.O.T.H	code EAN de l'installation :	9		11/1	
Adresse de la visite :	VOTERRO, 4-	6700	o Con	. <i>[.].[.]</i>	
Date de visite : Me fue f. V. Date d'émission	: A.C	ent:	<i>T</i>		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271	276 bís et dérogations 🔼 271 b	is 🛘 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl	: CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :	T	91			
Tension d'utilisation :	Protection générale du brancher	ment :	.A		
□3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Contrôles par examen visuel, tests et mesure:		mbre de circ	uits terminau	x: 9	
	<u> </u>		D		
Description Description		En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
		<u> </u>	ordre	derog.	
Correspondances des schémas à l'installation					
Etat du matériel électrique installé		X	^/		
Mesures de protection contre les contacts directs		-	X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test					
Note : différentiel \square plombé \square non plombable \square à nouveau plombé			X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels			7		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la			1		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				N	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations					
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : χ. ε ΜΩ					
Résistance de dispersion de la prise de terre : P. J Profession de la prise de terre :					
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.					
Manquements / Notes :		7.			
	ex e_				
UOIR MINN	C.C.E.				
\$100 (100 (100 (100 (100 (100 (100 (100					
				treatetre	

				(212)	
Conclusion:					
☐ L'installation électrique est conforme aux pres	criptions du R.G.I.E. Le prochain	contrôle péri	odique est à	effectuer 🕏	
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.					
L'installation électrique n'est pas conforme au	x prescriptions du R.G.I.E. Une vi	site complén	nentaire est à) j	
exécuter par le même organisme après mise en conformité A au terme de 18 mois après signature de l'acte de					
vente.	7 N			effectuer RAP/SOCO	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.					
par re meme organisme en vue de completer le dossier.					

273(fr)/0215 - V8

Nom et visa du demandeur pour réception :

Nom et visa de l'inspecteur :

Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,

Domenico





PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : $0081\ 23\ M$ M 16/os

La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.	
 ☐ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. ☐ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de 	
terre.	
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants: peu partant.	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :	
☐ La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	1
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :	<u> </u>
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :	
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants : ollars en par par	6
A Abrence de Sechion neur de Terre & Abrença	
de bagues d'Tolisence and for ble du	
suplen gerage & Sun de prix de cons	-4
suplen gerage & sun de præ de conces	-/
de brando des collers de la de classa Toros	81
ceffret, & Moune de Senfart aglaf le a l'est suplem garage & Sun de prix de caucent por punies de broche de Tene, el est intéres de branches des affore ls de classe I ou & Recondi h'on me mant genéral du ceffis électi pere.	1.
ocean perc.	